

# api

**INFORMATIONS  
REGIONALES**

no 19 - 21 février

dir. B.Lambert

**2F 50**

FESTIVAL DU

# FILM HOMOSEXUEL

A NANTES !!!



**LE  
FLEAU  
SOCIAL  
GAGNE DU  
TERRAIN !**

**FAITES VOUS  
VACCINER !**

# interco-cfdt

## 2 grèves cgt gagnent

### CONFÉRENCE DE PRESSE

L'Union régionale CFTD INTERCO des Pays de Loire a fait connaître mercredi sa plate-forme de revendications pour les mois à venir. Regroupant 40 000 travailleurs dépendant du Ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales (Mairies, HLM, Action Sanitaire et Sociale, Police, Pompiers Eaux), l'UNION "réfuse toute modération des revendications, toute idée de trêve sociale". Peu lui importe la couleur politique des patrons, ils seront-administration d'état, employeurs privés, maires-mis devant leurs responsabilités d'employeurs.

L'Union se défend de présenter un catalogue fourre-tout mais retient cinq revendications majeures accessibles dès aujourd'hui par l'action et la négociation.

Ces revendications concernant le pouvoir d'achat, la titularisation des auxiliaires, contractuels, vacataires, intérimaires, les libertés syndicales, la réduction du temps de travail et le fichage informatique GAMIN. La satisfaction de ces revendications s'inscrit d'ailleurs dans le souci d'un meilleur service pour les usagers.



Les ouvriers du carénage font un travail vraiment très dur: gratter, poncer les coques des navires, dehors le plus souvent, marteau piqueur tendu à bout de bras. A Nantes, ils viennent de faire plusieurs jours de grève, et ont repris le travail Mardi, avec une augmentation de 8%, échelonnée sur l'année, 50 F de plus pour tous tout de suite une réduction de travail d'une heure vingt compensée à 100 % (par semaine) et la prime de 120 F 00 pour les travailleurs manuels. La CGT se félicite de cette démonstration qu'il est possible de satisfaire les revendications.

La CGT annonce également avec satisfaction la fin de la grève dans les Chantiers navals AUBIN, à Rézé. Là, la grève de 20 travailleurs (sur un total de 37) a duré huit jours. Elle se termine par la réintégration dans les Chantiers d'un magasinier victime d'un licenciement économique.... il venait d'annoncer, dans cette boîte où il n'y avait pas de syndicat, qu'il était candidat aux élections de délégué du personnel avec l'appui de la CGT. La direction, qui annule donc ce licenciement explique son changement d'attitude en disant "qu'elle étudie un nouveau poste de travail en liaison avec la clientèle". Sans rire.

Alors que les prix ont augmenté du plus de 9 % en 1977, INTERCO signale que le pouvoir d'achat de ses adhérents n'a augmenté que de 5,4 %. Environ 35 % du personnel gagne moins de 2500 F qui, aux yeux de la CFTD, devrait être le montant actuel du SMIC.

Outre la faiblesse des rémunérations, INTERCO met l'accent sur le développement de l'embauche de non titulaires sous de multiples formes: auxiliaires, contractuels, intérimaires... Il faut savoir que dans les services départementaux de Loire Atlantique travaillent 458 agents titulaires et 563 auxiliaires et contractuels. A l'office d'HLM de NANTES, la proportion est de 46 % de non titulaires. Cette situation est d'autant plus grave que les non-titulaires ne bénéficient pas des mêmes droits que les autres travailleurs.

L'UNION INTERCO exige donc la mise en place d'un statut identique

pour tous les agents, notamment pour les travailleurs immigrés sans obligation de prendre la nationalité française.

Troisième point, l'exercice du droit syndical doit être pleinement reconnu. INTERCO dénonce les limitations dont, depuis 1946, a été victime le syndicalisme de l'administration. L'Union demande notamment la suppression de la règle du 30ème indivisible qui permet à l'employeur de retenir une journée complète de salaire pour tout arrêt de travail ou pour service non fait, la possibilité légalement reconnue aux personnels de police de faire grève, la suppression de l'obligation de réserve, etc...

De plus, la CFTD INTERCO pense que la résorption du chômage ne passe par la seule augmentation de la consommation mais bien plutôt par la diminution du temps de travail de manière à aboutir rapidement à un horaire légal de 35 heures.

Dernier aspect de cette conférence, le projet GAMIN (fichage informatique des enfants "à problèmes") dont Intero signale la finalité politique de fichage généralisé des populations. Intero s'engage dès à présent avec tous les personnels concernés et les usagers pour obtenir la suppression de GAMIN et au delà remettre en cause la globalité des fichiers ainsi que le travail social réduit de plus en plus à des aspects répressifs.



# PROCÈS

# WESSAFIC DE L'INTEGRATION

Le 22 Février, à partir de 9H comparaitront devant le tribunal de Grande Instance de LAVAL 3 militants PT\* accusés par la société WESSAFIC de l'avoir difamée par affiches et par tracts. Deux des paysans accusés avaient été cités comme correspondants PT des comités de défense dans un tract diffusé contre la WESSAFIC le troisième est directeur de publication de "Vent d'Ouest". Pour réparer cette atteinte à sa réputation la société WESSAFIC réclame 250 000 F de dommages intérêts. Mais, au delà du procès en diffamation, c'est de la stratégie commerciale des firmes agro-industrielles à l'égard des paysans qu'il va falloir débattre.

## UN ALIMENT ETRANGE VENU D'AILLEURS...

Qu'est-ce donc que cette société à l'honneur si chatouilleux? La société WESSAFIC est la filiale de deux trusts : la WESSAFIC de Hollande et la Compagnie franco-indochinoise (groupe Suez). Dans son usine de Nantes la WESSAFIC fabrique un aliment d'allaitement pour les veaux, le "NUKAMEL" qui est à l'origine de tous les conflits avec les producteurs. Car un aliment pour bétail, il ne suffit pas de le fabriquer, il faut aussi le vendre, en vendre même le plus possible. Pour s'assurer des débouchés, les sociétés agro-industrielles (aliments pour bétail, engrais, semences, produits sanitaires) ont mis au point, au début des années 1960, une stratégie qui a depuis fait ses preuves : l'intégration des paysans, de préférence sans conclusion de contrats. Le mécanisme le plus répandu est ingénieux la firme qui veut vendre ses produits avance (directement ou en se portant caution) l'argent à un éleveur pour qu'il achète des jeunes animaux et des aliments. En contre partie l'éleveur s'engage à n'acheter des aliments qu'à la firme, à respecter un plan d'alimentation, à subir des contrôles sanitaires.

\* PT : PAYSANS TRAVAILLEURS.

A la fin de l'opération d'engraissement le paysan revend les animaux soit à la firme, soit à un acheteur désigné par elle. Le montant de la vente est alors déduit de la somme avancée au départ jusqu'à complet remboursement. Dans le cas de la WESSAFIC l'intégration était encore plus complète puisque la firme fournissait les aliments et les animaux qu'elle reprenait en fin d'engraissement, payant alors à l'éleveur une somme fixe par veau somme augmentée ou diminuée selon l'indice de consommation. Cet indice mesure le coefficient d'aliments nécessaires pour produire un kilo de viande. Normalement il faut 1,4 ou 1,5 kilo d'aliment pour faire un kilo de viande. Dans ces contrats, la WESSAFIC prévoyait qu'au delà d'1,5 le paysan intégré subissait une pénalisation.

## MENU : LA SANTÉ EN DANGER !

Or, la qualité de l'aliment fourni par WESSAFIC, voilà le noeud de l'affaire. Tous les témoignages concordent : l'aliment WESSAFIC avait une mauvaise qualité nutritive, obligeant à une surconsommation puisque l'indice grimpeait jusqu'à 2 au lieu de 1,10 - 1,15 jours pour engraisser un veau, il en fallait 130 ou 140. La WESSAFIC gagnait sur tous les tableaux l'éleveur devait acheter plus d'aliments et comme son indice était mauvais, la WESSAFIC, à la fin de l'engraissement le pénalisait. Conséquences? Après un travail forcené, les éleveurs intégrés se retrouvaient couverts de dettes d'un montant effarant. Ainsi la famille Mestra doit 62 millions à WESSAFIC !



APRES LES ELEVEURS INTEGRÉS LES VEUX DESINTEGRÉS

Non seulement les éleveurs travaillaient pour rien mais certains ont failli y laisser leur santé.

La WESSAFIC fournissait des produits vétérinaires contre la gale et les poux. Ce produit employé dans la mort aux rats est très actif.

Au moment de l'emploi plusieurs éleveurs ont éprouvé des maux de tête, des malaises et des paralysies des membres.

Normalement un animal traité avec ce produit n'aurait pas du être commercialisé avant 3 ans.



## LIAISON DES ELEVEURS INTEGRÉS

Les premiers éleveurs intégrés sont restés isolés face à la puissance de WESSAFIC qui, niant la mauvaise qualité de ses aliments, mettait en cause en compétence des paysans. Mais l'affaire n'a pas tardé à prendre une ampleur nationale. Les paysans intégrés se sont regroupés dans des comités de défense fédérés au sein du comité de liaison des éleveurs intégrés (CLEI). Il ont recensé les pertes subies par tous ceux qui travaillaient avec WESSAFIC. Les indices de consommation, le pourcentage de pertes, tout indiquait que c'était bien en qualité de l'aliment qui était défectueux. La mobilisation s'est alors accélérée. Le 5 Juillet 1977 une manifestation se déroulait à Nantes devant le siège social de la WESSAFIC et une confrontation avait lieu entre les éleveurs et le PDG. Au delà une campagne d'information par tracts et affiches se développait en même temps qu'une requête nationale sur les agissements de WESSAFIC..

La WESSAFIC n'a pas tardé à s'inquiéter de cette publicité. Dans un document publié récemment la direction dénonce "la campagne de dénigrement systématique fondée sur des mensonges, de nature politique et qui relève de la volonté délibérée de gauchistes alors que la WESSAFIC n'a jamais refusé les discussions.

## ENQUÊTE APL

La session de Formation des travailleurs de l'agriculture A.F.T.A. initialement annoncée pour le 23 et 24 Février est reportée à la SEMAINE DU 20 AU 26 MARS

# GRÈVE !... au loquidy ...

## du personnel administratif et technique

Le jeudi 9 février 1978 les membres du personnel du Collège du Loquidy ont déclenché un mouvement de grève de 24 h pour demander une revalorisation de leurs salaires et de leurs conditions de travail. Les 2/3 du personnel gagnent en effet moins 2000 F net par mois, les plus bas salaires étant de 1905,08 F brut au 1er janvier 1978. Le personnel étant donc en grève au moment où à Paris se déroulaient des négociations concernant une augmentation possible des salaires des PAPS (personnel administratif, personnel de service) de l'enseignement privé. Ces négociations ont abouti à un accord sur la base des propositions patronales se traduisant par environ 2,9% d'augmentation à compter du 1er janvier 1978 (ce qui naturellement est jugé comme très nettement insuffisant par le personnel). Le plus aberrant était que cette augmentation touchera surtout les salaires les plus élevés qui gagneront 7 points les plus bas devant se contenter de 5 points.

Tous les syndicats ont signé, la CFDT a manqué son désaccord. Le personnel du Loquidy s'attendait à une telle attitude au niveau national c'est pourquoi son mouvement de grève avait pour but de demander une ouverture de négociations au niveau même de l'Établissement.

*la C.F.T.C. jaune débordée.... par sa base!*

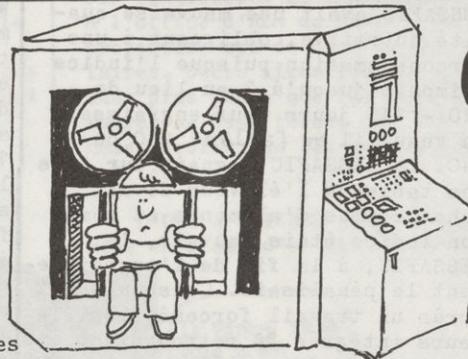
Il faut savoir de plus que le Lundi 6 janvier alors que les délégués du personnel CFDT déposaient un préavis de grève le délégué CFTC déclarait solennellement que son syndicat ne débraierait pas le 9 février. Hélas ce dernier n'avait pas du prendre correctement la température de ses syndiqués. En effet le jeudi suivant à 2 exceptions près tous les membres du personnel à part les cadres étaient en grève (CFTC comprise) que signifie ce débordement par la base? Le personnel se rendait-il enfin compte de la duplicité de ce syndicat patron? En fait ces doutes allaient être confirmés,

dans l'après-midi du 9 quand les grévistes demandant la composition du bureau de l'association familiale de gestion du Loquidy (collectif patronal) apprennaient que le délégué du personnel CFTC y siégeait en tant que secrétaire!

Tout s'éclaircit à présent: l'individu en question siège au bureau du collectif patronal tout en étant délégué du personnel, délégué syndical et membre du comité d'entreprise. Ce qui nous en conviendrons facilite beaucoup les choses pour la CFTC quand il s'agit de "dialogue" (sic) avec le patronat de l'établissement. Il convient de signaler que cet "individu aux quatre casquettes" avait-il y a deux ans affiché sur son panneau syndical un article de l'APL en l'accompagnant de commentaires et noms d'oiseau en tous genres: cet article dénonçant certaines fatigues de la CFTC avait pour titre "la CFTC une CFT Catholique". Qui oserait prétendre le contraire aujourd'hui au Loquidy? Dans cet établissement dont la direction est un ancien dirigeant national du SNEC-CFTC la collaboration marche bien.

Correspondance APL

## nos enfants dans l'œil de l'ordinateur.



- Le Dossier Scolaire n'est plus seulement un livret contenant des résultats scolaires
- Ce Dossier veut tout connaître de l'enfant et de sa réalité familiale et sociale:
  - Profession des parents
  - Renseignements médicaux
  - Comportement de l'enfant dans la classe et hors de la classe
  - Mesures de rééducation, de soutien, visites au psychologue, etc...
- Ce Dossier donnera une image "fi-gée et fausse" du jeune
- Ce Dossier renforcera la sélection des jeunes enfants de travailleurs au moment de l'orientation
- Ce Fichage des enfants est un danger pour les libertés de tous.

### AVEC LA CONFEDERATION SYNDICALE DES FAMILLES

- refuser de signer par la phrase suivante: "Je refuse toute observation sur la personnalité de mon enfant".

Soutenir l'Action de la C.S.F. contre le dossier scolaire en signant la pétition:

PERMANENCE DANS LE HALL D'ENTREE DU SILLON DE BRETAGNE:

de 17.30 - 19.30

de 9.45 - 12.15

REUNION Mardi 7. mars 20.30

Centre Socio-Culturel du Quartier Nord SILLON Saint-Herblain

## DU COTÉ ... des exclus

Une circulaire de l'Inspection Académique demande aux Professeurs principaux des classes de 6ème d'établir sous 48 heures une liste d'élèves susceptibles d'être orientés en S. E. S. \*(La Géraudière) à la fin de la 6ème. Le critère d'orientation dans cette voie est "déficience intellectuelle", mais sont exclus les difficultés scolaires liées aux problèmes sociaux ou à une inadaptation.

La majorité des professeurs du C E S de la Chapelle/Erdre refuse de répondre à cette enquête qui condamne définitivement l'élève en fonction de critères subjectifs et de toutes façons abusifs.

\* Section d'Enseignement Spécialisé

Intersyndicale SNI - SNES - SGEN

La Chapelle/Erdre

# instit(e) en basse-loire : des coopératives trop chères ?....

Dans le but de mettre sur pied une coopérative, une réunion de parents d'élèves a été organisée au mois de novembre dans ma classe.

Cette idée m'avait été suggérée l'année précédente par un père d'élève que j'ai retrouvé cette année, avec comme argument: la coopérative, c'est plus pratique que de taper les parents sans arrêts pour des marionnettes, des sorties scolaires, etc...

Après l'établissement du budget (comportant une erreur par excès de 300 F) le montant mensuel de la cotisation à la coop est fixé à 6 F pour chaque enfant par les parents présents (17 sur 33).

Il est décidé que la coopérative fonctionnera si la majorité des 3/4 est acquise.

Une semaine après, la coopérative s'est mise en route avec 30 adhésions sur 33.

Au cours de cette réunion est également évoqué le problème des subventions allouées par la Mairie. Je constate (une nième fois) que la gratuité de l'école laïque n'est pas acquise, que les sorties scolaires, marionnettes, etc... devraient être gratuits, que les enseignants devraient gérer eux-mêmes leurs budget, alors que actuellement la Mairie ayant pris un engagement avec la papeterie Graslon (l'une des plus chères de Nantes) et avec une maison de jouets (sophistiqués), les enseignants sont obligés de faire tous leurs achats dans ces magasins et d'allonger la sauce pour dépenser tout leur crédit.

Peu après cette réunion, un Conseiller municipal téléphonait à l'Ecole et demandait à me parler car j'avais proféré des attaques gratuites contre la Mairie.

Au mois de février, suite à une première réunion du Comité des Parents, la Directrice de l'Ecole me rapporte que des membres de ce Comité se seraient plaints au nom des parents d'élèves de ma classe au sujet d'une coopérative trop chère et demandaient ou allait l'argent.

J'ai constaté avec amusement que le ou les parents mécontents plutôt que de m'affronter directement, ont préférés s'adresser à des intermédiaires "hiérarchiques".

Je trouve très dangereux cette tendance à ne pas aller droit au but et à agir par derrière. Elle va de pair avec l'appel à la délation par le Ministre de l'Intérieur.

Dernièrement, une militante de l'ASF (Association Syndicale des Familles, d'obédience catholique progressiste, proche de l'A C O) que je connaissais de vue, m'aborde dans la rue et me propose d'aller chez elle le soir à une réunion de travail.

Le soir, je la trouve avec une autre militante établissant le planning de la semaine suivante. Celui-ci fait, elles me demandent de parler de mon travail et de mes "idées".

Je m'entends sur le problème des femmes de services, des relations avec les collègues, les problèmes de structures, et elles finissent par aborder ce qui les intéressait en me disant:

"C'est bien toi qui as des problèmes de fric?" Sur ce, elles me rapportent ce qu'elles savent sur "l'instit à la coop. trop chère" et le plus naturellement du monde m'apprennent qu'elles sont arrivées à savoir que c'était "probablement moi" par recouplements, ce qui veut dire qu'elles ont mené leur petite enquête, à la manière des R.G.

Cette association (l'ASF) se clame pour but d'améliorer les conditions de vie des enfants dans les écoles maternelles: gratuité de cantine, des cars scolaires, diminution des effectifs...

Quand je leur ai exposé mes "idées" de l'école maternelle: absence de clivage, femme de service (institutrice mais deux personnes par classe quand même; (...)), elles se sont déclarées d'accord avec moi.

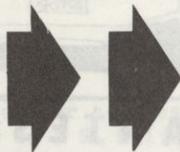
Cependant, la manière dont elles sont parvenues à moi me laisse penser que leur association est essentiellement organisée et centralisée, sans aucun rapport avec une quelconque tentative d'autogestion.

Une institutrice  
\* (Action Catholique Ouvrière)  
↳ ns note APE

## chansons

mannick

et



Jo Akepsimas

jeudi 23 Fév  
à 20h30

au Centre Social  
de la Bernardière  
4, Rue de Dijon  
St HERBLAIN -

→ Ils aiment la chanson de qualité. Ils présentent un récital aux couleurs et aux styles variés.

→ Mannick a chanté d'abord longtemps comme soliste des "collégiennes de la chanson" d'Angers. Depuis elle a enregistré de nombreux disques avec Jo Akepsimas d'origine grec.

→ Dans ce tour de chant, centré sur "Paroles de femmes" son dernier disque, elle prend la parole venue du "fond de son enfance" pour casser tant d'images toutes faites, préfabriquées ou lancées sur le marché.

→ Mutine, malicieuse, un brin contestataire, Mannick impose par sa voix vibrante un certain style de féminité, à mi-chemin entre les excès du MLF et la mièvrerie des cantilènes pour troubadours. Elle nous livre ses réactions de femmes face à l'amour, à l'enfant mais aussi face aux drames d'aujourd'hui: guerres, tortures...

Réservations des places au Centre Social de la Bernardière  
Participation : adultes 10F  
adhérents 7F  
enfants 4F

# DES HOMOSEXUALITÉS

## au cinéma



Multiplés, malgré les nombreux films interdits, les images et les paroles de ce festival ne visent pas à l'exhaustivité, encore moins à l'unité.

Au programme, plusieurs films sur les homosexualités masculines et une enquête sur la sexualité par un homosexuel. Trois longs métrages inédits à Nantes. Organisé par des homosexuels, le festival ne pouvait prétendre traiter de l'homosexualité féminine.

Les mésaventures du Festival de la Pagode à Paris ont bien sûr modifié le programme et peut être imposeront-elles une autre lecture des films proposés. La sélection retenue et maintenue est aussi une réponse à ces retours de flamme de la répression.

### la répression où ça ?

diront certains. Les lectrices d' "Elle" n'ont elles pas couronné "Pourquoi pas?" ce film décrispé où la bisexualité triomphante et heureuse (tout juste le pédé est-il un peu épileptique) se vit dans un univers sans répression ni normes. Les murs des villes ne se couvrent-ils pas régulièrement de publicité utilisant explicitement des fantasmes homosexuels? La télévision ne diffuse-t-elle pas en Août 1977 "L'homme que je suis" biographie d'une folle anglaise entre 1930-1970?

### bref, comment croire à

### la censure des images ?

Et pourtant "L'homme que je suis" n'a pas trouvé de distributeurs en France et la T. V. a passé en douce (à 22h40 un vendredi soir d'été) cette acquisition un peu gênante. Nous voulions le mettre au programme. Impossible.

Alors? Il restait tous les films présentés justement au Festival de la Pagode, organisé par le G.L.H. La plupart inédits, sauf les présentations aux festivals de Cannes et de la Rochelle. Mais ces festivals n'étaient pas consacrés seulement à l'homosexualité. Ils n'avaient pas lieu à Paris, en pleine campagne électorale. Ils n'étaient pas organisés officiellement par des homosexuels

Nous n'allons pas reprendre les événements de la Pagode. Resumons: les films interdits, les spectateurs matraqués, la caisse raflée par les services fascistes, les candidats homosexuels aux élections menacés physiquement. Ceux qui ont protesté inculpés et traînés en flagrant délit.



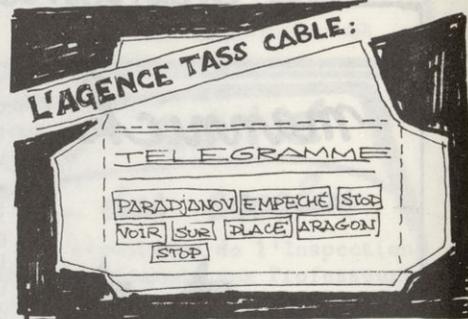
### la répression, où ça ?

On peut bien rappeler que le zèle des flics contre les pédés actuellement relève d'un vieux rituel pré-électoral. On peut bien penser que la pente générale va vers une tolérance vis à vis de l'homosexualité. Peut être. Peut être même verra-t-on sous peu une dépenalisation relative des outrages publics à la pudeur et et un abaissement de l'âge de la majorité homo-sexuelle (18 ans actuellement). Peut être. Ce ne sera qu'un déplacement des interdits. Et ceux qui tomberont encore sous le coup de la loi, les pédophiles notamment, le paieront cher. Surprotection de l'enfance, cette population à "hauts-risques" Répression redoublée au nom de "l'inévitable-situation-de-pouvoir-de-l'adulte-sur-un-enfant".

### inévitable, a dit mne dolto

En face de la loi, la population peut bien accepter de mieux en mieux l'homosexualité. Encore faudrait-il savoir laquelle. Qui n'a pas son pédé, discret, pas du tout folle, qu'on ne croirait jamais comme ça? Décidemment on aime jamais tant la différence que lorsqu'elle vous ressemble. L'intégration des pédés, c'est d'abord leur normalisation, la renonciation à leurs ghettos traditionnels pour endosser l'uniforme unisexe neutre qui fera d'eux des Différents acceptables.

Libertés de moeurs clame la gauche d'un même coeur. Sauf pour ceux qui s'en prennent aux mineurs, sussurre Mr. R. G. Schwartzberg dans le Monde (15. 2. 78). Abolition de toute censure écrit le P. C. Mais ses intellectuels contactés, dit-on, par l'ambassade d'URSS pour signer un manifeste contre Paradjanov mort ou vif, ont-ils pu résister aux arguments annoncés contre le cinéaste pédé (Libération 15. 2. 78)?



## NANTES: KATORZA

— 3 FILMS inédits  
lundi 27, mardi 28 Fev.

• "Les intrigues de Sylvia Couski" de A. ARRIETA (Lundi), • "Enquête sur la sexualité" de P. P. PASOLINI (Lundi), • "Le droit du plus fort" de R. W. FASSBINDER (Mardi) suivi d'un débat Guy Hocquenghem et Lionel Soubaz.

Ouverture des portes 20 h:  
En avant programme des chansons de pédés, contre les pédés, sur les pédés...

Les Organisateurs du Festival

# APL et ELECTIONS ...

Comment traiter les élections?  
Quelles Informations passer?  
Quelle Position prendre?

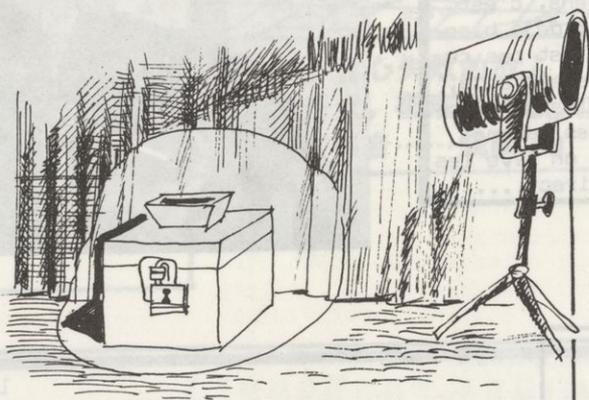
Autant de questions qui s'imposèrent au Collectif bon gré mal gré. Après discussion entre: "les élections on s'en fiche", "Ras le bol, on ne doit rien ajouter à l'inflation verbale sur le sujet" et "soutenir les candidatures d'extrême gauche et/ou écologiques" etc... et pour le 2ème tour entre ceux qui s'abstiennent et ceux qui votent pour l'"Union de la Gauche",

Le Collectif a décidé de:

1. - Passer toutes les annonces de réunion et autres permanences
2. - Ne pas passer les déclarations de principe des candidats souvent longues et stéréotypées ainsi que celles des parties
3. - Ne pas prendre position pour le 2ème tour entre abstention et vote à gauche. (Nous n'avons pas de consigne de vote à donner).

4. - Enquêter de manière critique sur quelques circonscriptions ou il existe une petite chance que la campagne dépasse le ron ron classique et ait une incidence locale intéressante. Pour l'instant, sont retenues Le Pellerin, la 4ème circonscription de L A La Roche/Yon, tout en gardant un oeil sur les autres circonscriptions.

Collectif A P L



## demission au Parti!

à Xavier PROU

Premier secrétaire de la  
Fédération de LOIRE-ATLANTIQUE  
du P.S.

Je viens à ce jour te présenter ma démission du P.S. Militant au Club Socialiste Nantais dans les années 1966-67, puis de l'UGCS, Membre de l'ERIS et suite au congrès de Grenoble, après un désaccord politique avec Jean POPPEREN membre du courant II, le CERES.

C'est après un long moment de réflexion et après en avoir pesé toutes les conséquences que j'ai pris cette décision. Il me semble important de préciser en quelques mots la nature du désaccord politique qui entraîne à ce jour ma démission du parti.

Deux événements importants m'ont fait prendre cette décision: le Congrès de Nantes et ses suites en juin 1977, la rupture de l'Union de la Gauche en septembre 1977.

La rupture de l'Union de la Gauche a levé une double équivoque. La première, j'avais cru comme beaucoup de ceux qui sont entrés au P.S. qu'il était possible de faire "évoluer" le P.C., que par la création d'un nouveau rapport de force entre les différentes composantes de la gauche, le P.C.F. se "démocratiserait", entraînant ainsi une rupture définitive avec l'organisation stalinienne de son appareil et qu'ainsi il serait possible de gouverner avec lui. Il m'apparaît aujourd'hui que nous avons commis une erreur et que notre analyse était fautive. Tout le débat actuel avec le PCF nous le révèle. Le PCF est un appareil bureaucratique totalitaire dont la visée évidente est la domination totale de la société moyennant l'appropriation de l'appareil d'état.

La seconde, en entrant au P.S., en participant à l'union et au rassemblement des forces et groupes politiques qui actuellement le composent nous avions comme dessein politique non seulement de redonner en France ses chances à un socialisme non autoritaire, non bureaucratique, en rupture avec les modèles passés mais aussi d'extirper à jamais la politique du double langage, de la non rupture avec le capitalisme. Et à ce niveau je suis bien obligé de constater que l'équivoque demeure. La

composition sociologique des dirigeants du parti: "anciens" socio-démocrates traditionnels alliés à l'arrivisme évident d'une génération de technocrates de la structure d'état, explique en partie le phénomène sans totalement le recouvrir.

Double langage, non rupture avec le capitalisme; la vie interne du parti est là pour montrer si besoin était leur réalité. Le Congrès de Nantes, sa préparation, son déroulement ont montré tout ce qui sépare le parti de son discours politique explicite. Où était la volonté politique des militants de l'ensemble du parti le jour ou la synthèse est apparue au Premier Secrétaire comme inopportune et sans intérêt? Est-ce l'autogestion qui sépare ainsi les militants en colleurs d'affiches d'un côté, exécutants des "basses besognes" et de l'autre en responsables politiques? Qui décide réellement actuellement dans le parti: l'appareil ou les militants?

C'est face à ces questions qui me semblent fondamentales et après leur avoir donné une réponse que j'ai pris ma décision de démissionner du parti. Le fonctionnement interne du parti présuppose et fait apparaître comment se mettra en place le pouvoir de l'Etat P.S. Le double langage, la non rupture présuppose tous les renoncements et toutes les aventures droitières qui ne manqueront pas de se faire jour lorsque les élections seront gagnées.

J'aimerais avoir tort, l'avenir jugera.

Claude JEGO  
Membre du Bureau Fédéral  
Fédération de Loire Atlantique

# EN DIRECT du STUDIO De RADIO LIBRE 44

il est 7 heures. Dans le studio d'enregistrement tout le monde s'affaire pour les derniers préparatifs: les disques sont mis en pile, on fait les derniers réglages, on chauffe le matériel, pas les gens, c'est pas la peine, ils sont déjà bien assez échauffés: ce n'est pas ce qu'on peut appeler une ambiance, enfin vous voyez.... les gens interviewés arrivent, les journalistes aussi: ce soir on lève les masques, visages en direct....



7 H 25. La salle d'enregistrement est évacuée, sauf par les femmes qui doivent parler du centre d'orthogénie.

Et puis c'est 7 heures et demie: on arrête de chatouiller les boutons, les gens s'immobilisent, cette fois, c'est la bonne, le 1er disque est parti, c'est l'indicatif: "pour la lère fois, nous emmettons en direct..... Aujourd'hui une vingtaine de radio-pirates emmettent en même temps de 6h à 8h pour montrer face au monopole. Nous refusons l'argument de T.D.F. qui accuse les radio-pirates de gêner les services publics en brouillant les services radio des ambulances, des taxis, car T.D.F. n'hésite pas comme à Paris de brouiller toute la bande de modulation de fréquence. Et puis la radio officielle nous emmerde, musique dans le vent, publicité, commentaires gentils."

Le ton est donné, on a avait peur du direct mais on est plus à l'aise que lorsqu'on fait des bandes.

Et puis le débat commence sur le problème de l'avortement, on entend le témoignage de 2 femmes qui ont avorté l'une à St-Jacques à Nantes, l'autre en Angleterre dans des conditions très pénibles.

Ces témoignages sont contrecoupés en direct par des commentaires de 2 personnes travaillant à St-Jacques, qui expliquent comment s'y font les avortements. Plus tard une personne des groupes femmes explique comment s'est déroulée la manifestation à Laënnec. Un petit coup de musique de Bernard Lavilliers "N'appartiens jamais à personne" puis c'est au tour de deux étudiants en archi d'expliquer le projet de réforme d'Ornano; de faire le point sur leur grève, et de raconter comment ils sont intervenus au conseil de l'ordre à Angers. Ils ont d'ailleurs parlé au nom du mouvement car leur intervention avait été discutée en assemblée générale.

Après le disque d'Higelin, c'est un paludier qui parle des marais de Guérande, son avenir économique et les projets grandioses de Guichard (station d'épuration, la rocade de la Baule, et de la pression touristique) qui vont entraîner s'ils se réalisent la mort des marais salants. Mais les gens ne sont pas prêts à lâcher, ils continuent à se battre sur le terrain et récemment il y a eu la constitution du G.F.A.

A la fin de l'interview, la musique continue avec un morceau cajun "Charlie"; dans le studio c'est la fête, on chante, l'émission est sur le point de se terminer, elle aura duré plus de 1h20, bien sûr elle a été brouillée par T.D.F. mais elle aura été entendue sur toute une partie de Nantes.

Et puis merde, si ce compte-rendu, ne retrace pas tout fidèlement, vous n'aviez qu'à écouter RL 44 sur 101 Mhz, et puis attendez il y a une copine qui veut vous dire quelque chose.

Même si l'écoute n'est pas celle que l'on voudrait (RL 44 pourrait s'appeler aujourd'hui "Radio brouillée" ou "Radio bidon"), ça n'empêche que pour la lère émission en direct, on a eu du plaisir sans pour autant atteindre l'orgasme! du plaisir, pourquoi, ...?

... Parce qu'on a pas eu la préparation parfois longue et laborieuse des bandes à émettre: audition des interviews, coupure, et oui on coupe, choix des disques, montage et engueulades.... Parce qu'on s'engueule aussi: il y a les techniciens, ceux qui connaissent les boutons, les raccords, les "passes-moi la prise-femelle", les "attention au

**"Vous y croyez, vous, à la révolution ?"**

Larsen", et il y a ceux qui voudraient mais qui peuvent pas ou qui peuvent mais qui veulent plus.

Bref y' a ceux qu'ont un esprit technique et ceux qui l'ont pas.

Et bien pour la lère fois, à cette émission en direct y'a plus d'esprit technique. Ce qui compte:

c'est que des gens sont venus participer à une radio libre en contact direct avec ceux qui d'habitude la faisaient en semi-clandestinié, et tout ça dans une ambiance décontractée: les erreurs techniques étant sanctionnés par des pincements de fesses.

C'est aussi pouvoir dire un bonjour en direct à l'école d'archi en écoute collective. A quand les appels téléphoniques en direct?

C'était un début de fête, ça aurait pu être la Fête, ce le sera une prochaine fois.

2 personnes de RL 44 contraintes d'émettre un article, les autres étant brouillées par la flemmel.....



(106) 不甘心失败的敌人, 开始还击了。王团长命令三连的重炮开火, 彻底歼灭敌人! 参谋拿起话筒, 喊三连讲话, 可是没有回音……线断了!

## CALENDRIER

### MARDI 21 :

20h.30 : " Condamnés à réussir " Maison Jeunes Nozay

20h.30 : le clown J. Kergrist présente " La fièvre acheteuse " Salle Municipale, St J. de Boiseau

20h.30 : réunion du comité " Pour le socialisme le pouvoir aux travailleurs " ( PLSLPT ) 1°, à la Géraudière

### MERCREDI 22 :

20h.30 : présentation par Ecologie 44 1° du montage " Nature et béton en presqu'île guérandaise ", Ecole primaire St Joseph de Porterie

### JEUDI 23 :

20h.30 : Mannick et JO Akeptimas, " Paroles de femmes " au Centre Social de la Bernardière

20h.30 : réunion publique PLSLPT 1° Nantes-Nord, Ecole de la Chauvinière

20h.30 : Ecologie 44, film " Troubles de croissance ", Centre Social de la Bottière

### VENREDI 24 :

20h.30 : Soirée solidarité avec les peuples d'Amérique Latine : diapos-expo-livres-chants-affiches-débats-Maison de Jeunes des Dervallières

20h.30 : A.G. du comité "Unité Populaire pour le Socialisme " (UPS), Foyer Ste Luce

20h.30 : Ecologie 44, montage "Alternative écologique ", Ecole Rue Noire

20h.30 : réunion publique PLSLPT 1°, Breil-Malville

### SAMEDI 25 :

20h.30 : Ecologie 44, film " Voyage dans les centrales de la terre ", Bourse du Travail, rue A. Leloup

SAM. et DIM. 25 et 26 :  
- Week-End " la chanson et le travailleur ", Culture et Liberté, 30 rue de la Boucherie Nantes

- Week-End " Sécurité Nationale, doctrine et implications ", C.P.O Celles-s-Belle

### DIMANCHE 26 :

Ecologie 44, " Troubles de croissance ", salle des Marsaudières, Route de Paris

### LUNDI 27 :

21h. : gala Amnesty Internationale avec Graeme Allwright, cinéma Le Paris, location Lanoë

20h.30 : Ecologie 44, montage " Alternatives Ecologiques ", Centre Social du Breil-Malville -

### LUNDI 27 et MARDI 28 :

" Des homosexualités au cinéma " Katorza 20 h. (cf. article)

### MARDI 28 :

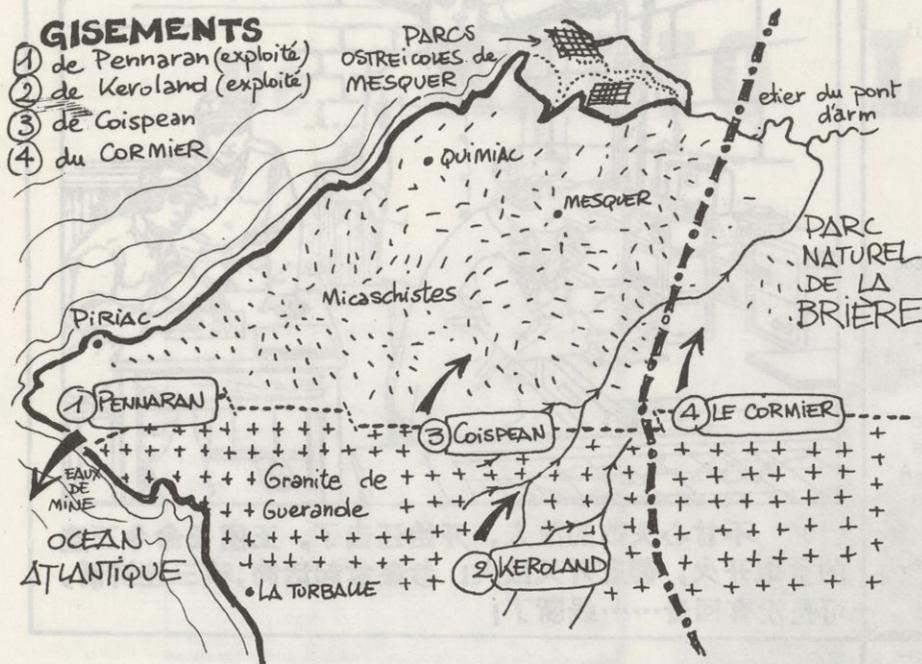
20h.30 : Pour le boycott de l'Argentine, réunion publique Fraternité Protestante, Rue Amiral Duchaffault

20h.30 : Ecologie 44, montage " Alternatives écologiques " Ecole primaire Chauvinière

### ERRATA...ERRATA...ERRATA...

La session de formation des travailleurs de l'agriculture AFTA initialement annoncée pour les 23-24 février, est reportée à la semaine du 20 au 26 mars.

# uranium en presqu'île?



Depuis quelque temps, le pays guérandais fait l'objet d'une prospection active, pour la recherche ou l'exploitation de mines d'uranium. La Loire Atlantique semble donc particulièrement attirante pour l'industrie nucléaire, on connaissait déjà depuis 1975 le projet de centrale électro-nucléaire du Pellerin (4 réacteurs de 1300 Mégawatts), on parle d'une usine d'enrichissement de l'uranium à Lavau sur Loire et voilà que la Compagnie générale des matières nucléaires (COGEMA) se propose de transformer en gruyère le sous-sol de Guérande.

## DES MINES POURQUOI ?

Les Centrales nucléaires déjà existantes ou en projet, fonctionnent à base d'uranium. L'énergie nucléaire est souvent présentée comme une énergie sûre, abondante et bon marché. Or, l'uranium, comme tous les combustibles fossiles n'existe qu'en quantité limitée, ce qui implique que le programme nucléaire français, au rythme ou il est prévu, ne résoudra en rien les problèmes d'énergie. Ainsi le rapport annuel d'EURATOM (1975) prévoit que 90 % des besoins en uranium de la C.E.E. seront couverts par des pays tiers. Si la France est la mieux placée par rapport aux autres pays européens, seulement 44 % de ses besoins seraient assurés par les ressources nationales! On peut se demander alors, où est cette indépendance énergétique tant promise avec l'avènement de l'ère nucléaire!

Actuellement, les réserves estimées d'uranium en France sont de l'ordre de 60 000 tonnes (sur la base de 15 dollars la livre), c'est à dire de quoi alimenter entre 12 et 13 réacteurs nucléaires du type de ceux de Fessenheim (900 Mégawatts). C'est peu, lorsqu'on sait que le programme du gouvernement Messmer (1974) prévo-

yait la construction d'ici 1985, de 6 réacteurs de 1300 Mégawatts par an.

Notre inévitable et impérieux besoin, toujours croissant d'énergie semble donc justifier cette frénésie de recherche d'uranium dans le sous-sol français. Premier maillon du cycle de l'industrie nucléaire, l'exploitation minière d'uranium doit contribuer à satisfaire l'accroissement considérable de la demande et ceci à des prix les plus bas possible de façon à sauvegarder l'apparente compétitivité du prix du kWh nucléaire par rapport au kWh thermique. Mais accroissement de la demande et épuisement des gisements les plus favorables sont deux facteurs de hausse du prix du combustible. Le même rapport annuel d'EURATOM constatait déjà que "Au cours de l'année 1975, le prix de l'uranium a donc doublé et tout laisse supposer que cette tendance va se poursuivre". Toujours selon ce rapport, la forte augmentation du coût de construction des centrales et du prix du combustible, si la hausse se poursuit, pourrait remettre en question la rentabilité de l'énergie nucléaire. (Actuellement, le coût du retraitement, du stockage des déchets et du démantèlement des centrales usagées).

## ENVIRONNEMENT: IMPACTS !

Les mines d'uranium présentent les nuisances classiques des carrières ou des mines : bruit des sondages des forages, des tirs de mines, des bull-dozers, des camions et des ventilateurs - manoeuvres incessantes des camions, détérioration des routes, risque d'assèchement des puits situés à proximité, etc...

A ces nuisances "classiques" s'ajoutent les pollutions dues à la radioactivité du minerai d'uranium.. Bien sûr, il existe dans les régions uranifères une radioactivité naturelle due à l'émission de rayonnements par les minerais du sous-sol. Mais extraire ces minerais augmente la radioactivité de manière importante.

- La radioactivité ambiante augmente, car les rayonnements du gisement initialement arrêtés par les terrains de recouvrement, ne le sont plus.

- des poussières radioactives, malgré les précautions prises, sont libérées lors de l'abattage du minerai. Ces poussières peuvent être directement inhalées, en particulier par les mineurs, ou peuvent contaminer par retombées, l'eau, les végétaux et par leur intermédiaire atteindre l'homme et les animaux. On remarquera d'ailleurs que l'exhaure des différentes mines ou carrières convergent vers l'étier de pont d'Arç. Ce dernier débouche en baie de Pont-Mahé, zone ostréicole importante.

- le radon, gaz radioactif, se dégage lors de l'abattage du minerai. Les mineurs sont donc les premiers touchés (le radon provoque le cancer du poumon). Dans les mines la "prévention" consiste à ventiler constamment les galeries et à rejeter le radon dans l'atmosphère en pleine nature ou près d'habitations. Le voisinage est donc touché par l'intermédiaire des ventilations et cela d'autant plus que le radon, gaz lourd (densité 9) se disperse difficilement dans l'air.

Dans le cas de carrières, le radon s'échappe directement.

Comme pour les centrales nucléaires, les exploitations minières d'uranium et les pollutions qu'elles entraînent, sont contrôlées par le SCRRI (Service Central de Protection Contre les Radiations Ionisantes). Mais les contrôles sont couverts par le secret et les populations ne sont pas informées des résultats, même sur demande.

Pourtant les risques ne sont pas inexistantes, puisqu'à Piriac la mine de Pennaran est fermée l'été (à cause du tourisme? proximité d'un terrain de camping?) et qu'un signal de détresse (5 coups de sirène) commandé depuis la préfecture, a été mis en place.. Mais on le savait déjà : le secret fait partie intégrante de l'industrie nucléaire et il est très difficile de briser ce mur du silence.

L'exploitation des mines d'uranium est une activité appelée à s'intensifier. Dès à présent, la COGEMA, n'hésite pas à solliciter un permis d'exploitation situé dans le Parc naturel Régional de Brière (Le Cormier). Ceci en contradiction avec les buts de conservation du patrimoine naturel. Ces exploitations n'apporteront aucun bénéfice au pays guérandais, mais au contraire s'approprient des terres agricoles, engendreront des nuisances telles que le bruit, défiguration du paysage et présenteront des risques de pollution radioactive pour les populations avoisinantes.

**LA CENTRALE BALLADEUSE..**  
Le théâtre national portatif: TNP; Kergrist, le clown atomique ...

Depuis 2 ans il sillonne la France avec un spectacle incroyablement drôle sur le NUCLEAIRE.

C'est irrésistiblement efficace et l'EDF ne s'y trompe pas car il suit pas à pas pour tenter de limiter sa subversion par la désision, la seule qu'elle ne peut combattre efficacement.

Alors ceux qui n'ont pas encore vu Kergrist et sa centrale balladeuse n'ont aucune excuse...

Mercredi 22 FEV. 20h30  
La Bugallière, Orvault.  
(salle des sports)

entrée 5F adultes  
2F enf.

## SITUATION DES MINES !

Dans cette région quatre gisements sont exploités ou en voie de l'être

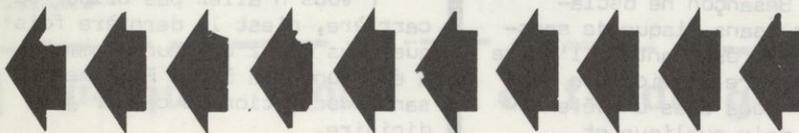
a.) - le gisement de Pennaran près de Piriac (découvert en 1966 et exploité depuis environ 2 ans).

b.) - le gisement de Keroland au nord de Guérande (découvert en 1970 et exploité)

c.) - le gisement de Coispéan sur la commune de La Turballe, qui fait actuellement l'objet d'une enquête d'utilité publique à la Préfecture de Loire Atlantique (du 23/01 au 22/02 1978) et non en Mairie de Guérande ou de La Turballe, soit très loin des populations concernées.

d.) - le gisement du Cormier au sud de St. Molf, dans les limites du parc naturel Régional de Brière (demande de permis d'exploitation en cours).

Tous ces gisements se situent dans une zone de contact entre granite et micaschiste, s'étendant de Piriac à l'ouest, vers la Brière à l'est.



Le Samedi, 18 février à 20.30 h  
aura lieu à la Bourse du Travail  
Rue Arsène Leloup à Nantes: la  
projection du Film  
**"CONDAMNE A REUSSIR"**  
Le spectacle sera suivi de débats  
animés par Ecologie 44.

Ecologie 44  
32, Quai Malakoff  
44 - N A N T E S



# affaire guemann la mini-greve des magistrats nantais



Monique Guemann, substitut du procureur de Draguignan et vice-présidente du Syndicat de la Magistrature est, depuis novembre 1977, suspendue de ses fonctions pour avoir osé exprimer publiquement son inquiétude pour les droits de la défense à propos de l'extradition de Klaus Croissant.

Vendredi 10 février, elle comparait à huis clos devant la Commission de discipline du Parquet. Celle-ci a suivi les réquisitions du représentant du gouvernement en demandant la rétrogradation et la mutation d'office de Monique Guemann. Il ne restait plus au Garde des Sceaux et à Giscard qu'à donner confirmation, ce qu'ils firent de façon plutôt mesquine.

Un membre du Syndicat de la Magistrature nous a expliqué le sens de cette action:

"Nous voulions sensibiliser le milieu de la justice par une action symbolique. Dans ce sens, c'est une réussite: de nombreux magistrats non syndiqués et les jeunes avocats se sont sentis concernés(...) Ce qui compte, ce n'est pas tellement le nombre de magistrats syndiqués, mais bien plutôt la justesse des thèses que nous défendons. Notre objectif, c'est le report de la décision prise à l'encontre de Monique Guemann."

"Cette sanction n'est d'ailleurs pas unique: c'est la quarantième depuis 10 ans (plus qu'en un siècle....) Elles touchent bien sûr en premier les membres du Syndicat de la Magistrature mais ce ne sont pas les seuls"

(...) Un haut-magistrat s'est vu récemment priver ... de légion d'honneur... pour une déclaration publique pourtant bien modérée.

" Les magistrats ne sont pas les seuls sanctionnés: enquêtes sur les avocats du S.A.F. atteintes au droit syndical dans l'ensemble de la fonction publique, tout ceci s'inscrivant dans un cadre dont la fouille des véhicules est un symptôme révélateur"(.....)

Peyrefitte annonçait mardi que Monique Guemann serait mutée avec abaissement d'échelon (et non de grade.... ce qui équivaut à une peine d'amende).

Pour protester contre cette mesure, le Syndicat de la Magistrature, soutenu par le SAF (Syndicat de Avocats de France) et le MAS (Mouvement d'Action Judiciaire) organisaient dès vendredi dernier une journée nationale d'action. A l'annonce des sanctions une grève d'une heure était appelée pour le mercredi 15.

A Nantes, le Syndicat de la Magistrature a cessé le travail mercredi matin de 11h à midi, provoquant une réunion des magistrats et des avocats à l'intérieur du tribunal.

" On peut se demander d'ailleurs, dans ces histoires de manquements à l'obligation de réserve" s'il n'y a pas 2 poids-2 mesures dans la balance de la justice française. Il y a le discours conforme et le discours non conforme" (...)

A l'appui de cette démonstration un dossier publié par le Syndicat de la Magistrature du Doubs prouve que certains juges ont tout le loisir d'exercer une "libre parole" à sens unique. Le Président de la Cour d'Appel de Besançon ne déclarait-il pas (sans risque de sanction) à un représentant de l'ordre dans une affaire de violence policière: "Vous êtes un défenseur de la paix publique et vous vous présentez devant la cour en qualité d'agent bénéficiant d'un préjugé favorable. Deux thèses sont en présence: vous n'avez pas à prêter serment.... et c'est votre droit le plus strict de mentir".....

"En ce qui concerne le droit de grève des magistrats, puisque Peyrefitte nous a adressé une mise en garde ce matin, nous nous reportons à l'article 10 du Statut de la Magistrature qui interdit "toute action concertée entravant le fonctionnement des juridictions". Notre interprétation, c'est que nous n'entrevoyons pas par cette action le déroulement de la justice."

## PENDANT LES ENTRAVES... LA JUSTICE CONTINUE

Mercredi 15, la 3e Chambre Correctionnelle du tribunal de Nantes a, comme à l'habitude travaillé à plein rendement.

En l'espace d'une heure, nous avons relevé: une affaire de coups et blessures à agent (4 mois avec sursis et 800 F d'amende). 3 affaires de vol dans les grandes surfaces, 2 à Casino, les inculpées se présentent sans avocat et éco-pantant respectivement de 2 mois et un mois avec sursis, plus le remboursement à Casino des objets dérobés à la Société Casino, qui elle était représentée par un avocat;

1 aux centres Leclerc (vol d'une paire de chaussures de 109 F, l'inculpé laissant sa vieille paire sur place et se chaussant à neuf) où l'"indélicat", ayant eu la chance de se faire représenter par un avocat,

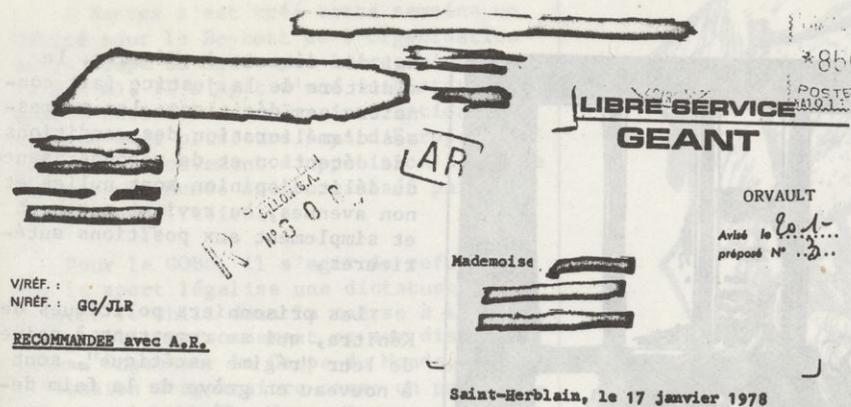
("Vous n'allez pas briser sa carrière, c'est la dernière fois que vous voyez ce jeune homme") a été condamné à 400 F d'amende sans inscription au casier judiciaire.

A propos de ces affaires, le leitmotiv moralisateur du Président: "en dérobant dans les magasins, ce n'est pas tant les grandes surfaces que vous lésez, que le consommateur qui sera obligé de payer plus cher" (.....).

Comme on voit, la machine tourne bien.

LES PETITES SOURIS

# INTERDITE la permission de minuit ?



Le Directeur de l'établissement a lui-même affiché cette lettre au panneau d'information du personnel après l'avoir envoyé à son employé intéressé.

Il a même ajouté un commentaire ou, se plaignant de l'absentéisme pour raisons médicales, il affirme sa volonté de recommencer ce type de délation à chaque nouvelle occasion.

## note d'un médecin S.M.G

Les restrictions horaires de sorties lors des arrêts de travail (sorties autorisées de 10 à 12 h et de 14 à 17 h) n'existent que pour le contrôle administratif de la sécurité sociale et pour la dissuasion...

Ces restrictions, nécessaires pour un contrôle centralisé extrêmement lourd, sont souvent en contradiction avec les nécessités d'un bon rétablissement.

De nombreuses affections, fatigues, dépressions, troubles fonctionnels divers (d'ailleurs souvent dus aux mauvaises conditions de travail) nécessitent la diminution ou la rupture du cloisonnement social.

Mademoiselle,

Nous avons bien reçu votre arrêt de travail de 13 jours à dater du 11 janvier 1978.

Nous pensions que des causes sérieuses motivaient cet arrêt.

Vous ne serez pas particulièrement étonnée de la surprise que nous avons eue lorsque vous vous êtes présentée à la Cantine de notre magasin à 21 heures, le vendredi 13 janvier 1978, jour de l'arrosage du départ de l'entreprise d'un membre de l'Encadrement.

Nous croyons savoir également que vous avez terminé cette soirée assez tard avec vos collègues.

Il semble donc que vous avez enfreint le règlement de la Sécurité Sociale.

De telles pratiques relèvent de la plus haute fantaisie et vous ne serez donc pas surprise que cette lettre soit versée à votre dossier.

Veillez agréer, Mademoiselle, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur

P.S. - Un double est adressé à l'Inspecteur de la Sécurité Sociale.

Et pour ensoleiller par un rayon d'humour cette soirée, le Champ de Mars (lieu du concert) héberge aussi la fourrière automobile. En ces temps on parle beaucoup du bon choix: Sachez que pour nous ce soir là il y en avait pas. Jugez plutôt. Le choix était concert cher ou fourrière.

Attendons une réponse concrète et espérons une Bretagne à visage humain.

Un Breton chomeur

Lettre envoyée à Libé, Canard de Nantes à Brest, APL, seuls susceptibles de la faire paraître.

## musique pour l'élite de gôche ...

Nantes, le 12. 2. 78: l'UDB organise un concert d'Alan Stivell pour soutenir sa campagne électorale.

21 h.: Plein de gens à l'intérieur  
Prix des places: 30 F. Une trentaine de personnes ne veulent ou ne peuvent pas payer et attendent, et il fait froid, il neige à Nantes.

Personnellement, je ne pouvais pas payer et je suis certainement pas le seul, et la culture populaire à 30 F, j'en doute. Bref, tentatives de discussion. Echec. Autre entrée? Aucune. Violence avec le S. O. de l'UDB, pas envie.

Après une demi heure, je suis rentré me replonger dans le bouquin d'Amalrik "Voyage involontaire en Sibérie".

Quelques questions se posent:

- Peut-on parler de changer la Société avec de tels procédés  
- Avant d'envisager une radio-libre, l'UDB n'envisagerait-elle pas des entrées libres pour les chomeurs et ceux qui ne peuvent payer.

- Soutien politique (le service d'ordre UDB expliquait la présence au concert de Stivell comme un Soutien politique à l'UDB...) est-il obligatoirement synonyme de soutien financier?

# MAROC : grève de la faim dans les Prisons de KENITRA

Fin décembre, quelques journaux français, ceux qui avaient transmis les informations sur la longue grève de la faim des détenus politiques de Kénitra, annonçaient leur "victoire totale" et l'obtention de toutes leurs revendications concernant l'amélioration de leurs conditions de détention.

Quinze jours plus tard, effectivement, les familles pouvaient voir leurs prisonniers dans des conditions à peu près humaines, pour la première fois depuis deux ans: une heure au chevet de leur lit d'hôpital, deux fois par semaine. Mais personne ne se fait d'illusion et la conviction de chacun se résume en ces paroles d'une vieille mère venue voir son fils: "entre deux étouffements, il y a une inspiration".

En effet, les promesses faites par le gouvernement marocain aux détenus n'ont été que verbales et les vrais pourparlers n'ont jamais été entamés. Il convenait simplement, fin décembre, de mettre un terme à tout prix à cette grève de la faim déjà meurtrière pour calmer l'opinion publique et l'opinion internationale enfin alertée. La tactique était de replonger dans l'oubli dont ils avaient réussi à sortir un moment ces détenus



politiques qui voulaient simplement être reconnus comme tels: car on ne l'a pas assez dit, le délit d'opinion n'existe pas au Maroc, n'existe pas non plus par conséquent le statut de détenu politique, et c'est pour cela que se battent les prisonniers de Kénitra.

L'objectif du gouvernement Marocain ayant été atteint, puisque personne ne parle plus aujourd-

hui des détenus de Kénitra, le ministère de la justice fait connaître ses décisions: les promesses d'amélioration des conditions de détention et de reconnaissance du délit d'opinion sont nulles et non avenues, on revient purement et simplement aux positions antérieures.

Les prisonniers politiques de Kénitra, qui se remettent à peine de leur "régime ascétique", sont à nouveau en grève de la faim depuis le trois février.

Nous savons ce qu'ils risquent Saida Menhebi a prouvé de sa vie quel était l'enjeu de la lutte. Encore très affaiblis par leur récente grève de la faim, ils n'ont droit ni au sucre ni à l'eau minérale, la surveillance médicale n'intervient qu'en toute dernière extrémité, et bien sur, les visites des familles sont suspendues: aucune information ne filtre de la prison.

Il est urgent de briser le mur du silence que le gouvernement marocain, jouissant de la complicité du gouvernement français, s'efforce d'élever autour des détenus politiques de Kénitra.

Information reçue de la famille de l'un des détenus.

## amnesty international

présente

### GRAEME ALLWRIGHT

Lundi 27 Février 21 H

Vendredi 3 Mars 21 H

Cinéma Le Paris à Nantes  
Location lancée.

## solidarité avec les peuples

### d'AMERIQUE LATINE

le vendredi 24 Février à 20 H 30

à la Maison des Jeunes des Devallières:

- montage diapo sur la Colombie
- expo d'"Arjilleras" petits tapis faits par les familles des prisonniers et disparus au Chili.
- vente de livres - disques et affiches
- Chants
- Débat

Le Comité France-Amérique Latine de Nantes.

# BOYCOTT DE L'ARGENTINE

## un comité à nantes

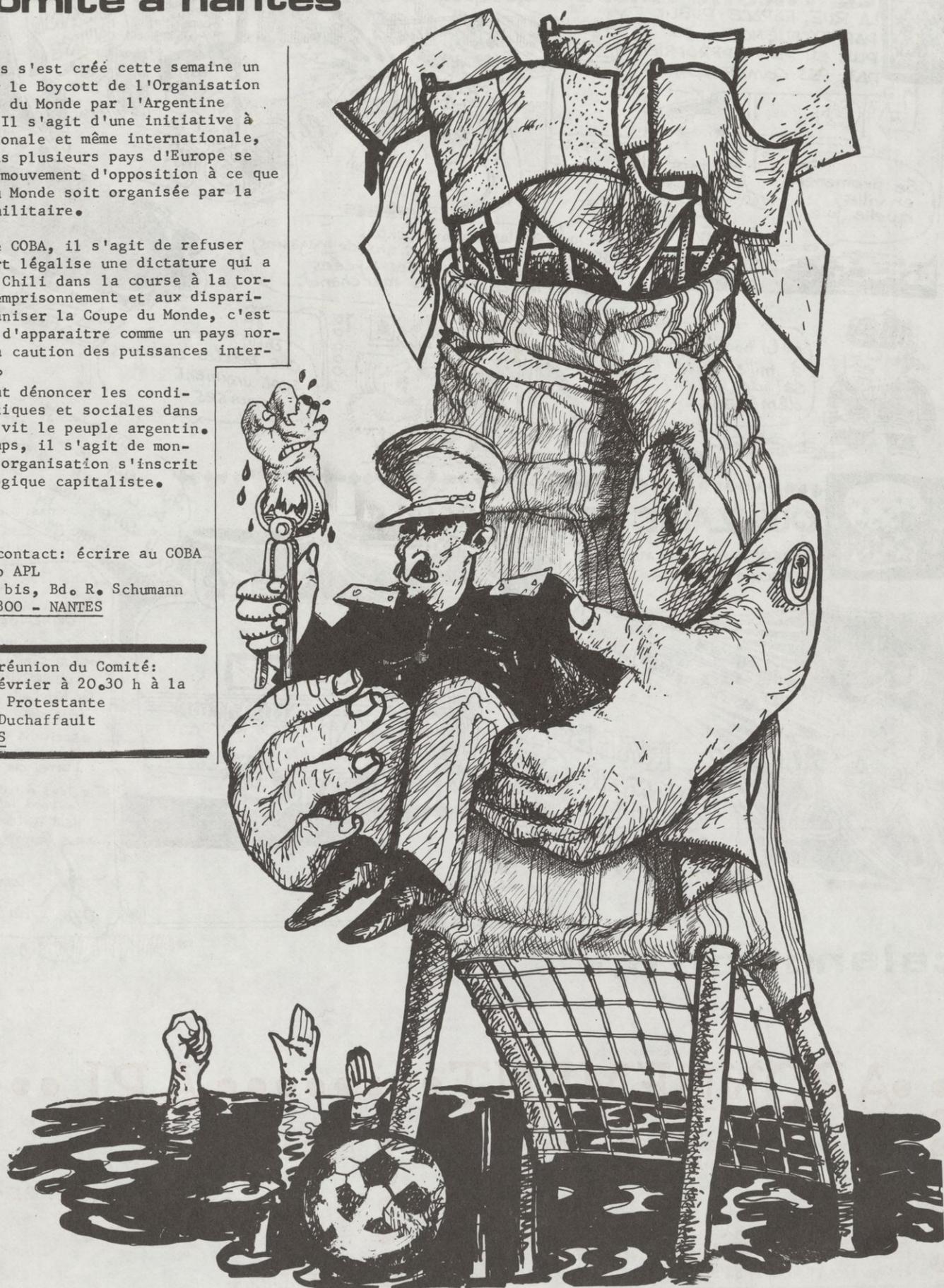
A Nantes s'est créé cette semaine un Comité pour le Boycott de l'Organisation de la Coupe du Monde par l'Argentine (C O B A). Il s'agit d'une initiative à portée nationale et même internationale, puisque dans plusieurs pays d'Europe se dessine un mouvement d'opposition à ce que la Coupe du Monde soit organisée par la dictature militaire.

Pour le COBA, il s'agit de refuser que le sport légalise une dictature qui a rejoint le Chili dans la course à la torture, à l'emprisonnement et aux disparitions. Organiser la Coupe du Monde, c'est l'occasion d'apparaître comme un pays normal avec la caution des puissances internationales.

Le COBA veut dénoncer les conditions politiques et sociales dans lesquelles vit le peuple argentin. En même temps, il s'agit de montrer que l'organisation s'inscrit dans une logique capitaliste.

Pour tout contact: écrire au COBA  
c/o APL  
26 bis, Bd. R. Schumann  
44300 - NANTES

Prochaine réunion du Comité:  
Mardi 28 février à 20.30 h à la  
Fraternité Protestante  
3, rue A. Duchaffault  
N A N T E S



# LE CENTRE-VILLE COLONISE!

## LE TIROIR CAISSE - GAGNE DU TERRAIN

LA RUE, ESPACE PUBLIC  
PAR EXCELLENCE... DE  
PLUS EN PLUS APPROPRIÉE  
PAR LES COMMERÇANTS

Se promener  
en ville,  
quelle joie!

traqué par les commerçants,  
agressé par les extensions de magasins;  
les prix sabrés, les ventes forcées  
balisent le labyrinthe marchand...

ou tu bouffes bio,  
à mille balles la  
salade, ou tu  
déménages...

meublier  
contemporain

oh oui!  
ces petites boutiques  
sont vraiment  
exquises

JE SAUVE LE SUPER-VAINQUEUR  
DE LA SUPER-TOMBOLA:  
SUPER-BRAVO, SUPER CLIENT!

## QUINZAINE COMMERCIALE

L'AGRESSION COMMERCIALE  
FRANCHIT LE MUR DU SON!



Y'EN A MARRE DE LA  
QUINZAINE COMMERCIALE  
- de son matraage publicitaire  
- de son "animation"  
- de ses jeux debiles  
les habitants du centre en ont  
leur dose

Ecrivons en masse à la  
mairie pour demander  
l'arrêt de cette pollution

tous à nos ciseaux.  
coupons les fils des  
Haut Parleurs, sous  
nos fenêtres

Comité  
oiseaux  
du Centre

calendrier p. 9

# ABONNEMENT APL

Un trimestre :  12 numéros : 25 F    Soutien : 40 F  
Un semestre :  24 numéros : 50 F    Soutien : 80 F  
Un an :  48 numéros : 100 F    Soutien : 150 F

NOM : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....

Mettre le chèque à l'ordre des **Nouvelles Éditions de l'Ouest**  
et l'envoyer à l'**APL**, 26 bis boulevard R.-Schumann — 44300 NANTES

3 numéros gratuits     8 numéros 10 frs

Réservé aux personnes à qui tu veux  
faire connaître le journal

### REUNION DE REDACTION

le vendredi: 21 h  
ouverte à tous.

### PERMANENCES

Tous les jours: 17-19 h  
Telephone: 76 26 33